



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture de Valenciennes
Bureau des libertés publiques
Pôle droit au séjour

Cadre réservé à l'administration

Date de réception du dossier :

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR

« SALARIÉ »

PREMIÈRE DEMANDE

RENOUVELLEMENT

CHANGEMENT DE STATUT

Pour constituer votre dossier, veuillez compléter le formulaire et fournir les documents demandés dans la liste des pièces justificatives jointes.

Pour déposer votre dossier : (2 possibilités au choix)

- Envoyez le par courrier recommandé à l'adresse suivante :

**Sous-préfecture de Valenciennes
Bureau des libertés publiques – pôle droit au séjour
CS 40 469
59 322 Valenciennes Cedex**

- Déposez le dans la boîte aux lettres située au **15 rue Capron à Valenciennes**

Les récépissés sont délivrés uniquement lorsque le dossier est complet.

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Attention : vous devez fournir des copies lisibles et conformes de vos documents originaux. Tous les documents doivent être rédigés en français ou traduits par un traducteur assermenté par une cour d'appel.

Documents communs à fournir dans tous les cas

- Justificatif de nationalité : passeport complet en cours de validité (ou carte d'identité consulaire)
- Justificatif d'état civil : acte de naissance
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois en fonction de votre situation :
 - facture (électricité, gaz, eau, internet...), bail, ou quittance de loyer à votre nom
 - attestation et facture de l'hôtel
 - attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile au nom de l'hébergeant

Si vous occupez le même emploi en CDI qui a justifié la dernière autorisation de travail délivrée :

- autorisation de travail validée correspondant au poste occupé
- attestation d'activité professionnelle (à télécharger sur www.mesdroitssociaux.gouv.fr)
- contrat de travail et 3 dernières fiches de paie

Si vous n'occupez plus d'emploi :

- attestation du premier employeur destinée à Pôle Emploi justifiant la rupture du contrat de travail
- avis de situation individuelle établi par Pôle Emploi

Si vous souhaitez exercer un autre emploi en CDI :

- attestation du dernier employeur destinée à Pôle Emploi justifiant la rupture du contrat de travail
- nouveau contrat de travail
- nouvelle autorisation de travail validée : démarche à effectuer en ligne avec votre employeur sur <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>
- 3 photographies d'identité récentes au format officiel
- 2 enveloppes timbrées pour 20 grammes, à votre nom et adresse

Documents spécifiques à fournir en fonction de la demande (obligatoire)

- Pour une première demande** : visa de long séjour mention « salarié »
- Pour un renouvellement** : titre de séjour « salarié » arrivant à expiration
- Pour un changement de statut** : titre de séjour actuellement détenu

Documents à fournir pour la délivrance d'une carte pluriannuelle (sauf algériens)

- Contrat d'intégration délivré par l'OFII et justificatifs de participation aux journées de formation
- Déclaration d'engagement à respecter les principes de la République (ci-jointe)

DEMANDE DE TITRE – SALARIÉ

Identité et coordonnées du demandeur	N°AGDREF :
Nom :	Prénom :
Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	Date de naissance : / /
Nationalité :	Lieu de naissance :
Tel :	Mail :
Adresse :	

Si vous êtes hébergé, *veuillez compléter le formulaire d'attestation d'hébergement.*

Conditions d'entrée et de séjour en France du demandeur
<u>Date de votre entrée en France</u> :
Êtes-vous entré(e) en France sous couvert d'un visa ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Avant votre arrivée en France, quel était votre pays de résidence habituelle ?
<u>Nombre de titres de séjour obtenus en France en tant que salarié</u> :
Avez-vous signé le contrat d'intégration républicaine auprès de l'OFII ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Profession exercée :

Conditions de passage en carte de résident valable 10 ans
Pour les ressortissants algériens, tunisiens et marocains : justifier de trois ans de séjour régulier en tant que salarié et de trois années de ressources propres, stables et suffisantes (3 derniers avis d'impôt sur le revenu)
Pour les ressortissants du Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo : justifier de trois ans de séjour régulier en tant que salarié et de trois années de ressources propres, stables et suffisantes (3 derniers avis d'impôt sur le revenu) + justifier de la maîtrise du niveau A2 en langue française (diplôme, certification, équivalence...)
Pour les autres ressortissants : justifier de cinq ans de séjour régulier en tant que salarié et de cinq années de ressources propres, stables et suffisantes (5 derniers avis d'impôt sur le revenu) + justifier de la maîtrise du niveau A2 en langue française (diplôme, certification, équivalence...)

Situation familiale du demandeur

Veillez indiquer si vous êtes :

célibataire marié(e) pacsé(e) en concubinage
veuf (ve) divorcé(e) séparé(e)

Date du mariage ou du pacs :.....

Lieu du mariage ou du pacs :.....

Date du divorce (le cas échéant) :.....

Identité de votre conjoint(e) ou concubin(e)

Nom (de naissance) :.....

Prénom :.....

Date de naissance :.....

Nationalité :.....

Pays de résidence :.....

Numéro de la pièce d'identité :.....

DÉCLARATION DE NON POLYGAMIE

Je soussigné(e) Mme / M.

Né(e) le à

De nationalité

Déclare sur l'honneur que ma situation matrimoniale sur le territoire de la République est conforme à la législation française.

Fait à Valenciennes, le

Signature du déclarant

Avez-vous des enfants ? oui non

Si oui, veuillez renseigner les éléments ci-dessous.

Nom	Prénom	Sexe (M ou F)	Date de naissance	Lieu de naissance	Nationalité	Pays de résidence

Déterminez-vous l'autorité parentale sur vos enfants mineurs résidant en France ? oui non

Renseignements relatifs à la famille du demandeur

Nom	Prénom	Date de naissance (et de décès le cas échéant)	Nationalité	Pays de résidence	Numéro de la pièce d'identité
<i>Père</i>					
<i>Mère</i> (indiquer le nom de naissance)					
<i>Frère (s)</i>					
<i>Sœur (s)</i>					
<i>Autres attaches familiales en France</i> (préciser le lien de parenté)					

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, un droit d'accès et de rectification aux données enregistrées s'exerce auprès de la préfecture ou sous-préfecture de la résidence du demandeur. En cas de refus de fournir les informations susmentionnées, l'administration ne pourra établir le titre sollicité.

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amende prévues par les articles 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal.

Je suis informé(e) que les titres, actes d'état civil et documents présentés dans le cadre de la présente demande de titre de séjour feront l'objet d'une authentification auprès des autorités ou organismes qui les ont émis.

Je soussigné(e) Mme / M.atteste sur l'honneur que les renseignements et documents fournis dans le cadre de la présente demande sont authentiques et conformes à la réalité.

Fait à Valenciennes, le

Signature du demandeur



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Sous-préfecture
de Valenciennes**

Bureau des libertés publiques
Pôle droit au séjour

**ACTE D'ENGAGEMENT À RESPECTER
LES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAIS**

Je soussigné(e) Mme / M.

Né(e) le à

Domicilié(e) au :

.....
.....
.....

Régulièrement établi en France depuis le :

« déclare sur l'honneur m'engager à respecter les principes de la République française, ses lois et règlements, les institutions qui la représente et à participer à la cohésion de la société française. ».

La France est une République une et indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de sexe ou de religion.

La devise de la République est « liberté, égalité, fraternité ».

La langue de la République est le français.

Fait à, le

Signature du (de la) déclarant(e)

Article 441-7 du code pénal : est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende le fait :

1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.